



DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Dans le cadre d'une transaction immobilière (conformément à article L271-4 du code de la construction et de l'habitation et L1331-11-1 de code de la santé publique)
- Dans le cadre d'une demande d'urbanisme (conformément à l'article R431-16 du code de l'urbanisme)
- Autres, à préciser :

Immeuble, terrain concerné :

Code Postal : Commune :

Adresse :

Références cadastrales, section et numéro (ex : ZA 56) :

Identité et coordonnées du propriétaire :

Civilité : Madame ; Monsieur ; Consorts ; Autre :

Nom, prénom :

Nom, prénom :

Ou raison sociale :

Adresse (si différente de l'immeuble concerné) :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Adresse électronique :

Personne à contacter pour fixer un rendez-vous sur site (si différente du propriétaire) :

Nom, prénom :

Téléphone :

Date prévue pour la signature du compromis ou à défaut de l'acte authentique de vente :

Nom et coordonnées de l'acquéreur :

La transmission d'une attestation de vente nous permettra d'enregistrer les modifications de l'usager du service public d'assainissement non collectif.

Transmission du rapport de diagnostic à :

- Notaire, Maître : Adresse électronique :
- Propriétaire
- Autre, fonction, nom : Adresse électronique :

Redevance assainissement non collectif :

Cette prestation donne lieu à une redevance de 119€ HT, à régler auprès de SUEZ Eau France SAS, à la charge du vendeur. La facture peut être adressée au notaire en charge de la vente, dans ce cas veuillez préciser ses coordonnées :

Je soussigné, agissant en tant que propriétaire - notaire (rayer la mention inutile), m'engage à prendre en charge cette redevance et à avoir pris connaissance du règlement de service.

Fait à le

Signature du propriétaire,

Signature et cachet du notaire,
Si destinataire du titre de paiement

Cette visite consiste à vérifier le bon écoulement des eaux dans les ouvrages, à ce titre veuillez rendre accessible tous les tampons de visite (regards, bouchons à vis de visite, de la fosse, de l'épandage...) pour opérer facilement à leurs ouvertures. Pensez à présenter lors de la visite les documents en votre possession (bordereaux de vidange, factures, photos, schéma de l'installation ...) et à consulter le site de la communauté de communes www.valdesully.fr/SPANC

Demande à adresser : anc.gbm@lyonnaise-des-eaux.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :